

RUE PARTAGÉE MORIN SUD



COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION
PUBLIQUE SUR LE CONCEPT
D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE

8 octobre 2021



SOMMAIRE
MISE EN CONTEXTE
ANALYSE DES RÉSULTATS
CONCLUSION

SOMMAIRE

Comme prévu à son Plan d'investissement des projets municipaux (2015-2018), la Ville de Gatineau procédera au réaménagement de la rue Morin Sud sous forme de rue partagée, entre les rues Papineau et Gagnon, incluant la future place publique Sainte-Bernadette. En plus de la recommandation par le conseil municipal, visant à reconnaître la rue Morin comme rue partagée, le Plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme associés ont été modifiés afin de redéfinir une nouvelle limite du pôle culturel de la rue Montcalm. Cette modification visait également l'aménagement d'un quartier des artistes avec des ateliers, des lieux d'exposition et des résidences-ateliers.

L'objectif du mandat consiste à définir une vision globale pour le site à l'étude, ainsi qu'un concept d'aménagement urbain qui permettra, à terme, de réaliser cette vision. Pour ce faire, une démarche de consultation publique rigoureuse a eu lieu et de nombreuses activités ont permis d'affiner les enjeux et de bonifier le concept d'aménagement de sorte qu'il soit socialement acceptable.

Le présent compte-rendu fait état spécifiquement de la consultation en ligne du 13 septembre 2021 entourant le concept d'aménagement préliminaire de la rue partagée Morin Sud.



SOMMAIRE
MISE EN CONTEXTE
ANALYSE DES RÉSULTATS
CONCLUSION

MISE EN CONTEXTE

Étapes du projet



MISE EN CONTEXTE

Démarche participative

Une démarche participative a été entreprise au printemps 2020 dans le cadre du mandat pour la réalisation d'un concept d'aménagement de la rue partagée Morin Sud, au centre-ville de Gatineau.

Une série d'activités de consultation a été organisée auprès de groupes d'intervenants variés le 22 juin 2020, 17 novembre 2020 et le 13 septembre 2021.

ATELIER VIRTUEL (22 JUIN 2020)

Le premier atelier virtuel a regroupé 19 personnes issues des associations citoyennes et d'organismes du milieu, ainsi que des représentant·e·s de la Ville de Gatineau et avait comme objectif de présenter les constats et les enjeux qui découlent de l'analyse urbaine de la rue Morin. La Ville de Gatineau et le consultant souhaitaient valider ces informations et les bonifier au regard des enjeux vécus par les acteurs du milieu.

ATELIER VIRTUEL (17 NOVEMBRE 2020)

Au deuxième atelier virtuel, 34 personnes et 5 membres du comité technique étaient présents. L'objectif de l'activité visait à présenter des options d'aménagement pour la rue partagée Morin Sud, en se basant sur les résultats du premier atelier virtuel portant sur les constats et les enjeux. Les personnes participantes étaient donc invitées à commenter et évaluer les options et à choisir un scénario préférentiel. Ils confirmaient la programmation souhaitée, les types d'intervention à privilégier et l'ambiance recherchée.

CONSULTATION PUBLIQUE (13 SEPTEMBRE 2021)

La dernière étape de la démarche participative était la consultation en ligne auprès de la population, laquelle s'est tenue de 18h30 à 19h30 à la Maison du citoyen, et qui a rassemblé 53 personnes de façon virtuelle. L'objectif de la consultation était de présenter le concept préliminaire proposé et de permettre à la population de faire des commentaires ou poser des questions, en vue de la bonification et de la révision finale du concept.

Le présent document met en lumière les résultats de la consultation en ligne et des commentaires recueillis par courriel.

Déroulement de la consultation en ligne

1 - MOT DE BIENVENUE

Les personnes participantes ont été accueillies et remerciées de leur participation par le Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau, qui agissait à titre d'animateur de l'atelier.

2 - PRÉSENTATION DE LA MISE EN CONTEXTE

Le Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau a présenté le contexte de planification, le contexte d'insertion, l'analyse urbaine des espaces verts et des éléments patrimoniaux.

3 - PRÉSENTATION DE LA VISION ET DU CONCEPT PRÉLIMINAIRE

La firme Provencher-Roy a ensuite présenté la vision qui a inspiré le concept de rue partagée, les différentes zones, les éléments structurants du projet, et la programmation souhaitée pour ces espaces.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES

Les personnes participantes ont été invitées à partager leurs commentaires et interrogations sur la plateforme. Une période a ensuite été réservée pour réponse à ces questions.

5 - PARTICIPATION EN DIFFÉRÉ

Afin de permettre à la population n'ayant pas été en mesure de se présenter à la rencontre de prendre connaissance du projet et s'exprimer, la présentation a été mise en ligne sur le site Web de la Ville de Gatineau. Ainsi, les citoyens pouvaient transmettre leurs commentaires additionnels directement à la Ville.



SOMMAIRE
MISE EN CONTEXTE
ANALYSE DES RÉSULTATS
CONCLUSION

ANALYSE DES RÉSULTATS

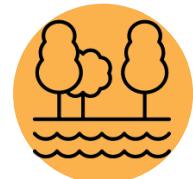
Thèmes principaux émergents

Les commentaires et les questions des participants ont été regroupés en catégories par des mots-clés. Les éléments de ce compte-rendu sont divisés en 5 thèmes principaux.



QUALITÉ DE VIE

Rôle de la rue résidentielle au sein du quartier, qualité de vie pour les familles et la population;



VERDISSEMENT

Gestion écologique et verdissement;



STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ

Enjeux de stationnements et sécurité de mobilité active pour le quartier (en lien avec Montcalm, l'intersection de Papineau et les berges du ruisseau);



PROGRAMMATION ET IMPLICATION

Programmation des activités et implication de différentes communautés (artistique, portugaise, des résidents, etc.)



DOMAINE D'INTERVENTION ET DÉMARCHE

Intégration de projets immobiliers construits sur les terrains vacants, des terrains environnants et des démarches futures

PARTICIPATION EN CHIFFRES

- 53 personnes présentes à la consultation en ligne
- 10 commentaires transmis pendant l'activité
- 32 questions transmises pendant l'activité
- 2 commentaires additionnels transmis après l'activité

ANALYSE DES RÉSULTATS

Clarifications et réponses aux questions

QUALITÉ DE VIE

1. Pouvez-vous préciser comment les interventions répondront aux besoins des familles ?

L'ensemble des espaces publics du concept préliminaire sont adaptés aux familles, notamment par la mise en place d'une programmation adaptée sur l'ensemble de la rue Morin Sud. La place Sainte-Bernadette accueille des structures pouvant servir de zones d'expositions et des systèmes de jeux de lumière sont mis en place. Sur cette dernière, les gradins seront également adaptés aux enfants et aux familles. Pour finir, la place de la tête d'ilot accueille des jeux d'eau;

VERDISSEMENT

2. Quelle est la surface du parc proposé à la tête d'ilot ?

La tête d'ilot, qui fait à peu près 20 m² (en excluant la rue partagée et les lits de plantation), n'est pas destinée à remplacer le parc urbain prévu dans le quartier. Ce dernier n'a pas pu être intégré au concept;

STATIONNEMENTS ET SÉCURITÉ

3. Avez-vous une réponse directe et précise concernant le stationnement de la coopérative qui compte 10 places pour 49 logements ?

L'offre en stationnement souterrain sera développée pour contrer la diminution des espaces de stationnement sur rue, et pour combler les préoccupations des résidents et des Habitations Carolam;

4. Prévoit-on une circulation à sens unique vers le sud ?

La rue Brave-des-Coins et la rue Papineau resteront à double sens, alors que la rue Morin deviendra à sens unique vers le sud pour régler les enjeux d'accès véhiculaire;

5. L'accès de l'église par l'arrière devrait avoir une rampe ?

La modification du niveau de la rue du tronçon de la rue Pilon à l'église Sainte-Bernadette permet de ne plus avoir besoin d'une rampe ou d'un escalier pour accéder à l'église par la place Sainte-Bernadette;

6. Comment se fera l'intégration du transport en commun et à la mobilité durable dans le projet ?

Sur la rue partagée, les vélos pourront se déplacer directement sur la chaussée avec les véhicules et les piétons. Des supports à vélo sont prévus au début et à la fin du parcours, près de la rue Charles Bagot et sur la tête d'ilot;

ANALYSE DES RÉSULTATS

Clarifications et réponses aux questions

PROGRAMMATION ET IMPLICATION

7. Sur la tête d'ilot, que deviendra le monument à la communauté portugaise ?

Le monument à la communauté portugaise sera déplacé dans son intégralité sur un nouveau lieu établi en collaboration avec la communauté portugaise;

8. Pour la place publique Sainte-Bernadette, comment se passera l'accès à l'arrière de l'église ? La façade de l'église sera-t-elle touchée par la projection de lumière ?

Le mur à l'arrière de l'église permettra de faire des projections visuelles la nuit et en soirée, et l'espace libre de la façade permettra également d'afficher des photographies ou des œuvres d'art;

DOMAINE D'INTERVENTION ET DÉMARCHE

9. Comment le projet des Braves-du-Coin et leur projet d'avenir s'intègrent-ils dans ce qui est proposé? Va-t-il y avoir un empiètement sur les terrains en avant de la coopérative du ruisseau pour l'élargir ?

Le projet reste sur l'emprise du domaine public et les projets publics vont être intégrés au concept;

10. Est-ce que l'espace parc prévu entre le 140 rue Montcalm et le stationnement du Carolame est remplacé par le parc prévu à côté des futurs ateliers du ruisseau ?

La vocation du terrain municipal entre le 140 rue Montcalm et le stationnement du Carolame sera décidée par le conseil municipal à la fin du processus;

11. Quel est l'échéancier final ?

Le projet est à l'étape conceptuelle. Une fois le concept approuvé, l'étape des plans et devis devrait prendre à peu près deux ans;

12. Est-ce que le projet des ateliers des ruisseaux sera réalisé ?

Le projet de l'atelier des artistes est en cours de conception avec l'organisme à but non lucratif;

13. Quel est le cout estimé total du projet ?

En 2018, le conseil municipal a réservé un budget de 4.4 millions pour le tronçon Braves-du-Coin et l'Église Sainte-Bernadette. Le concept final sera présenté au conseil municipal pour approbation. Il y a deux coûts associés à cette intervention; l'intervention souterraine et l'intervention en surface.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Commentaires et propositions

QUALITÉ DE VIE

1. Proposer des aménagements temporaires ou courts termes pour respecter les besoins de la population du quartier;
2. Assurer l'intégration de la future rue partagée dans un milieu résidentiel où un achalandage majeur n'est pas préconisé;
3. Mettre en place une stratégie pour prévoir du logement abordable et assurer une mixité sociale au centre-ville.;
4. Prévoir l'implantation de mobilier spécifique comme des fontaines publiques, des fontaines pour chiens et des colonnes Morris;
5. Prévoir des espaces adaptés aux familles et aux enfants;
6. Prévoir un parc public pour la population du secteur;
7. Prévoir des projections sur la façade de l'église pour retransmettre les matchs de soccer;

VERDISSEMENT

8. Prévoir une concertation avec les organismes (CREDDO, etc.) pour l'augmentation de la canopée dans le secteur de la rue Morin et de l'île de Hull et diminuer les îlots de chaleur ;
9. Considérer l'intégration de l'agriculture urbaine dans le secteur de la rue Morin et du centre-ville;

STATIONNEMENTS ET SÉCURITÉ

10. Considérer l'enjeu du manque de stationnement pour la population résidente, de la Coopérative des artistes du ruisseau, et les habitants des Habitations Carolam, tout en s'orientant sur la mobilité piétonne plutôt que la circulation automobile;

11. Prévoir une solution à l'achalandage véhiculaire qui pourrait être causé par l'accès limité à la rue Morin;
12. Prévoir un aménagement sécuritaire pour les personnes piétonnes avec une signalisation claire, surtout au niveau des intersections des axes routiers majeurs des rues telles Papineau et Montcalm;
13. Assurer un accès sécuritaire aux berges du ruisseau situées à proximité;
14. Permettre à la population de s'adapter aux changements de signalisation de la rue, en les mettant en place graduellement;
15. Assurer que l'accès à la placette à l'arrière de l'église soit facilité pour les voitures de livraison pendant les festivités portugaises et les soupers communautaires;

PROGRAMMATION ET IMPLICATION

16. Saisir l'importance de mettre en valeur l'héritage architectural du secteur;
17. Définir plus précisément les partenaires directs de la planification et de la programmation des espaces, et plus spécifiquement les artistes qui participeront à la production des œuvres exposées;
18. Contribuer à laisser une liberté dans la programmation des espaces, afin de permettre aux habitants et aux artistes de s'approprier les espaces;
19. Considérer la possibilité d'utiliser la place Sainte-Bernadette et la rue partagée pour présenter des spectacles culturels portugais, des festivités, des danses, et des BBQ.



SOMMAIRE
MISE EN CONTEXTE
ANALYSE DES RÉSULTATS
CONCLUSION

CONCLUSION

La consultation publique du 13 septembre 2021 est la dernière étape du processus participatif en vue de la production du concept final d'aménagement urbain de la rue partagée Morin Sud. L'aménagement de la rue partagée permettra de définir une appropriation du domaine public par la communauté artistique et la population résidente du quartier, dont certaines personnes étaient présentes lors de la consultation.

Durant la consultation, l'énoncé de vision et le concept préliminaire ont bien été reçus par les personnes participantes. Quelques préoccupations sont apparues et seront considérées lors de la prochaine étape de production du concept final. Les propositions et les commentaires reçus s'inscrivent dans quatre thèmes principaux : la qualité de vie de la population et les bénéfices que l'aménagement pourra leur rapporter, le verdissement et la gestion écologique du secteur, la problématique du manque de stationnements et la sécurité des personnes piétonnes, et la programmation des espaces et l'intégration des différentes communautés dans le projet.

Maintenant que les constats et les enjeux concernant la rue partagée sont clarifiés et que le concept préliminaire a été présenté, les prochaines étapes du projet se concentreront sur le développement du concept final, qui essayera d'intégrer au mieux les commentaires reçus lors de la démarche participative. À la suite de la dernière étape du mandat qui est la production des plans et devis, la construction du projet pourra démarrer.